



2023 Championnats du monde junior de ski de la FIS
Critères de sélection
Pour les bosses et les sauts

20 janvier 2023 -**RÉVISÉ** 4 février 2023

TABLE DES MATIÈRES

1. Preamble	3
2. Déclaration COVID-19	3
3. Autorité	4
4. Principes directeurs	4
5. Admissibilité générale des athlètes	4
6. Responsabilité et assurances	5
7. Quota	5
8. Processus de sélection des athlètes	5
9. Entraîneurs	8
10. Frais de l'athlète	9
11. Circonstances imprévues	9
12. Appels	10

1. Préambule

Les Championnats du monde de ski junior FIS 2023 pour les bosses (MO, DM, DMT) et les sauts (AE, AET) se dérouleront à Airolo, en Suisse, du 22nd au 26th, 2023.

Freestyle Canada sélectionnera des athlètes pour les Championnats du monde de ski junior FIS 2023 qui participeront aux épreuves suivantes en fonction des critères de sélection énoncés dans le présent document :

- Les bosses, les bosses en équipe mixte et les bosses en parallèle (une équipe sélectionnée pour participer à toutes les épreuves de bosses).
- Sauts et sauts par équipe (les athlètes sélectionnés pour l'épreuve de sauts sont ceux qui seront pris en compte pour l'épreuve de sauts par équipe).

Veuillez noter que la participation de Freestyle Canada à cet événement nécessitera l'approbation et l'aval de notre équipe médicale et de direction. À l'approche de l'événement, notre équipe évaluera la situation mondiale actuelle et suivra les conseils de voyage du gouvernement.

2. Déclaration COVID-19

Freestyle Canada continue de suivre l'évolution du coronavirus à l'échelle mondiale et nationale et la façon dont il peut avoir un impact sur l'obtention de quotas et la participation aux événements en ce qui concerne la sélection des athlètes pour le programme de haute performance et les événements de qualification. À moins que des circonstances exceptionnelles et imprévues liées à l'impact du coronavirus ne l'exigent, FC respectera ces critères de sélection publiés tels quels.

Toutefois, des situations liées à la pandémie de coronavirus peuvent survenir et nécessiter une modification de ces critères de sélection. Toute modification sera effectuée rapidement et aussi souvent que nécessaire suite à des développements ayant un impact direct sur les critères de sélection. Dans de telles circonstances, toute modification sera communiquée à toutes les personnes concernées dès que possible.

En outre, des situations peuvent survenir qui ne permettent pas de modifier ou d'appliquer ces critères de sélection tels qu'ils sont rédigés, en raison de contraintes de temps ou d'autres circonstances exceptionnelles et imprévues. Dans de telles situations, toute décision, y compris les décisions de nomination, sera prise par la ou les personnes ayant le pouvoir de décision, comme indiqué dans les présents Critères de sélection, en consultation avec la ou les personnes

ou le ou les comités concernés (selon le cas), et conformément aux objectifs de performance et à la philosophie et à l'approche de sélection énoncés dans le présent document. S'il s'avère nécessaire de prendre une décision de cette manière, FC communiquera avec toutes les personnes concernées dès que possible.

3. Autorité

Les Championnats du monde de ski junior de la FIS se déroulent selon les règles établies par la FIS.

Freestyle Canada sera responsable de :

- Création et gestion des critères de sélection des athlètes canadiens
- Classement et sélection des athlètes canadiens admissibles
- Sélection des entraîneurs
- Soutien logistique et planification pour l'équipe
- Gestion des entrées.

4. Principes directeurs

Les principes directeurs suivants ont été pris en compte dans l'élaboration des critères de sélection des Championnats du monde de ski junior FIS 2023 :

- L'objectif principal de Freestyle Canada est d'envoyer des athlètes canadiens qui sont des candidats au podium.
- De bonnes performances lors de cet événement permettront au Canada d'obtenir des quotas pour participer aux Jeux olympiques de la jeunesse de 2024.
- Les concurrents sélectionnés acquerront une expérience de la compétition internationale de haut niveau et contribueront à préparer les éventuels athlètes de bosses aux Jeux olympiques de la jeunesse de 2024.
- Les entraîneurs sélectionnés feront également l'expérience de la préparation et de l'exécution d'un plan permettant aux athlètes de se produire lors d'un événement international de haut niveau.

5. Admissibilité générale des athlètes

- Membre en règle de Freestyle Canada
- Avoir payé les frais de licence de FC International (avec Freestyle Canada, cela comprend l'assurance accident SAIP appropriée).

- Avoir un numéro FIS actif
- Doit être citoyen du pays dont l'Association nationale de ski est licenciée et le prouver par un passeport valide ; dans ce cas, le Canada.
- Âge requis :
 - **Les athlètes doivent être nés entre le 1er janvier, 2003 et le 31 décembre, 2008.**
- Les athlètes de sauts devront également satisfaire aux niveaux d'habileté minimums spécifiques à chaque discipline, tels que décrits par discipline dans la section 8.3.

6. Responsabilité et assurance

L'organisateur ne peut être tenu responsable de tout dommage ou accident. Tous les participants doivent être suffisamment assurés contre les accidents et les maladies par eux-mêmes ou par leur fédération nationale.

En tant que membre de Freestyle Canada, chaque athlète et chaque entraîneur ont une assurance responsabilité civile de 3rd dans le cadre de leur adhésion à Freestyle Canada.

- Les athlètes qui ont acheté la licence internationale Freestyle Canada seront automatiquement inscrits à l'assurance SAIP (au minimum). Cette assurance couvrira les frais médicaux à l'extérieur du pays.
- Les entraîneurs doivent s'assurer qu'ils disposent d'une assurance médicale adéquate à l'étranger qui ne comporte pas d'exclusions COVID.

7. Quota

La FIS détermine le nombre d'athlètes qui peuvent participer aux Championnats du monde junior de ski acrobatique FIS pour chaque pays participant.

La FIS permettra à chaque nation d'inscrire un maximum de quatre hommes et de quatre femmes par épreuve : il n'est pas nécessaire pour Freestyle Canada de remplir toutes les places du quota.

8. Processus de sélection des athlètes

8.1 Chronologies

- Du 1er décembre, 2022 au 5 mars, 2023 Période d'éligibilité des événements : La période de sélection comprendra les événements éligibles dans cette période.
- Les inscriptions définitives doivent être remises au plus tard le 10 mars, 2023.

8.2 Méthodes de répartition des quotas pour les bosses :

- **Méthode A** : Une (1) place dans les bosses, par sexe, sera attribuée à l'athlète masculin et féminin le mieux classé ayant l'âge requis pour les Jeux Olympiques de la Jeunesse de 2024 (c'est-à-dire qu'il doit être né en 2006, 2007 ou 2008). Le classement pour cette place sera basé sur la somme des 3 meilleures places de l'athlète obtenues lors des 3 épreuves suivantes uniquement, à condition que l'athlète réponde à la norme d'admissibilité de performance (8.2.1) :
 - Apex Classic (uniquement les 20 premières places)
 - Apex Nor-Am (simples et duels)
 - Coupe du Canada Red Deer : ~~{8 premières places seulement (duels et simples)}~~
 - Bosses en simple – uniquement les 8 premières positions
 - Bosses duels – uniquement les 3 premières positions

Ces athlètes (c'est-à-dire 1 homme et 1 femme) seront sélectionnés avant le 8 février 2023.

- **Méthode B** : Les places restantes et toute place non comblée par la méthode A seront attribuées aux athlètes les mieux classés selon le processus de classement du PHP et en fonction de la période d'admissibilité aux Championnats du monde junior. Pour consulter les critères de classement du PHP, suivez ce lien : <https://freestylecanada.ski/programs/hpp-polices/>
 - Les événements admissibles sont les événements qui ont eu lieu pendant la période admissible (voir 8.1) et qui font partie du classement du PHP 2022-23. Ces événements comprennent uniquement les événements de niveau FIS identifiés dans les critères de sélection de l'équipe nationale de bosses 2023-2024 (page 10).
- Les athlètes seront sélectionnés pour participer aux épreuves de bosses en simple et en parallèle, et tous les athlètes seront pris en compte pour l'épreuve mixte par équipe.
 - Duel en équipe mixte : En fonction de la répartition égale des sexes des athlètes canadiens présents, FC inscrira 4 paires. La composition des paires qui participeront à l'épreuve de duel par équipe mixte sera décidée par l'entraîneur principal après l'épreuve de bosses simples. L'objectif de FC est de gagner une médaille en associant les skieurs les plus forts. Si nous avons moins d'athlètes dans un sexe ou si le comité organisateur limite le nombre d'équipes par nation, FC utilisera les résultats de l'épreuve de bosses simples pour former les paires qui participeront à l'épreuve mixte en équipes pour le Canada.
- Freestyle Canada se réserve le droit de ne pas remplir toutes les places du quota.

8.2.1 Admissibilité des performances

Les athlètes devront satisfaire aux critères d'admissibilité suivants en matière de performance :

- Les athlètes devront avoir obtenu au moins un (1) des résultats suivants au cours de la saison 22-23 :
 - les 2/3 premiers du peloton lors d'une épreuve de bosses simples NorAm.
ET/OU
 - dans le top 20 du peloton à Apex Classic,

Pour la place de la méthode A uniquement (c'est-à-dire les athlètes éligibles pour l'âge des JOJ), un résultat parmi les 8 premiers du peloton à la Coupe du Canada de Red Deer (en simple ou en duel) sera également pris en compte.

8.3. Répartition des quotas pour le Saut

Les classements respectifs de Sauts du PHP (selon le calendrier ci-dessus, 8.1) seront utilisés pour la sélection des athlètes.

- Les athlètes sélectionnés pour les sauts seront admissibles à l'épreuve par équipe ; toutefois, seulement trois athlètes (incluant les deux sexes) participeront à l'épreuve de saut par équipe. Si l'organisateur accueille plus d'une inscription par nation, le Canada peut présenter des équipes supplémentaires.
- Freestyle Canada se réserve le droit de ne pas remplir toutes les places du quota.
- Trois athlètes seront nommés dans l'équipe mixte de sauts. L'objectif du FC est de remporter une médaille en alignant une équipe dont les trois sauts atterrissent conduisent aux trois meilleurs scores possibles. L'équipe sera composée de :
 - i. L'athlète féminine de sauts la mieux classée sur la liste de classement du PHP
 - ii. L'athlète masculin le mieux classé sur la liste de classement du PHP
 - iii. Le troisième athlète de saut sera sélectionné en classant tous les autres athlètes de voltige sélectionnés sur une liste en utilisant la moyenne la plus élevée de ses trois points de saut, à partir de ses cinq plus récents sauts de compétition de CM (les points doivent provenir de l'intérieur de l'équipe).
- Les cinq meilleurs sauts des athlètes au classement du PHP pendant la période d'admissibilité seront utilisés pour sélectionner les athlètes admissibles.
- Les athlètes seront classés en fonction du processus de classement du PHP et de la période d'admissibilité aux Championnats du monde junior. Pour consulter les critères de

classement du PHP, suivez ce lien <https://freestylecanada.ski/programs/hpp-policies/>.

8.3.1 Admissibilité des performances

Les athlètes devront satisfaire aux critères d'admissibilité suivants en matière de performance :

- Les athlètes devront avoir le niveau d'habileté minimum suivant pour être considérés pour la sélection :
 - Femmes : atterrir bL et bF en compétition
 - Hommes : atterrir un bFF ou un DD "double" supérieur en compétition.
- Les cinq meilleurs sauts des athlètes au classement du PHP pendant la période d'admissibilité seront utilisés pour sélectionner les athlètes admissibles.
- Les athlètes seront classés en fonction du processus de classement du PHP et de la période d'admissibilité aux Championnats du monde junior. Pour consulter les critères de classement du PHP, suivez ce lien <https://freestylecanada.ski/programs/hpp-policies/>.

9. Entraîneurs

Freestyle Canada offrira la possibilité à un (possiblement deux) entraîneurs d'y assister pour chaque discipline. Les entraîneurs se verront offrir cette possibilité en fonction de ce qui suit :

- Les entraîneurs enregistrés au Canada seront pris en considération - en général, une formation Comp Dev est requise. Pour être pris en considération, les entraîneurs doivent être qualifiés pour enseigner les compétences exécutées par les athlètes lors de la compétition.
- Un entraîneur du PHP de Freestyle Canada sera priorisé comme entraîneur principal pour chaque discipline.
- Si la plupart des athlètes sélectionnés pour une discipline proviennent d'un seul programme, l'entraîneur de ce programme sera généralement sélectionné en priorité.
- Exigences relatives à la certification d'*entraîneur de Freestyle Canada* et à la licence active.

Les entraîneurs seront normalement sélectionnés une fois que les athlètes auront confirmé leur place. Ils ne recevront que des frais pour cette activité ; ils ne recevront pas d'honoraires supplémentaires d'entrepreneur ; les frais des entraîneurs seront couverts par les contributions des athlètes. Les détails concernant les dépenses qui seront couvertes doivent être discutés et approuvés avant que l'entraîneur n'accepte son rôle.

10. Frais de l'athlète

À l'heure actuelle, aucun financement n'est disponible auprès de Freestyle Canada pour cette opportunité de compétition. Les athlètes seront responsables de leurs propres dépenses ainsi que d'une part égale des dépenses de l'entraîneur de leur discipline ; les OPS sont libres de contribuer aux dépenses de leurs athlètes.

Chaque athlète sera responsable de :

- prix de la demi-pension pour un maximum de 100 CHF par jour (hébergement, petit-déjeuner, dîner)
- billets de remontée
- billet d'avion
- déjeuners, frais accessoires
- une participation aux frais de l'entraîneur
- une part des déplacements terrestres
- les coûts associés à un éventuel test COVID

Les frais d'entraîneur et de déplacement au sol devraient s'élever à environ 1000 \$ par athlète.

Pour l'établissement du budget, comptez (par personne) :

- Estimation des dépenses liées à l'entraîneur et au terrain par athlète : \$1,000
- Tarifs aériens: dépendant du marché, sous réserve de fluctuation et de disponibilité
- Demi-pension: environ 800 \$ CAD (100CHF/nuit * 6) pour la chambre, le petit-déjeuner et le dîner
- Nourriture : lunches et snacks - 100
- Tests COVID et quarantaines éventuelles - 300 dollars
- **Coût total prévu : minimum 5 500 \$ plus frais accessoires par athlète**

11. Circonstances imprévues

Dans les situations où une circonstance imprévue (telle que déterminée par FC) ne permet pas d'appliquer équitablement et objectivement les critères de sélection des Championnats du monde de ski junior FIS, FC et ses comités de sélection se réservent le droit de prendre les mesures appropriées.

Si les critères aboutissent à un nombre d'athlètes inférieur au quota autorisé, la FC se réserve le droit d'ajuster les critères pour inclure des athlètes supplémentaires.

En raison de la situation actuelle du COVID, les comités de sélection et l'équipe médicale de Freestyle Canada analyseront le risque associé à la participation de nos athlètes à cet événement et décideront 30 jours avant le jour d'arrivée officiel s'ils envoient une équipe ou non.

12. Appels

Les sélections de Freestyle Canada pour les Championnats du monde de ski junior FIS peuvent faire l'objet d'un appel conformément aux procédures établies dans le protocole d'appel de FC.

https://freestylecanada.ski/wp-content/uploads/2021/04/Appeal_PolicyJan_2021_EN.pdf